

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
CHARGÉ DES TRANSPORTS,
DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Direction des services de transport

**Arrêté du 4 octobre 2012 portant agrément de médecins et psychologues au titre
du décret n° 2010-708 du 29 juin 2010 relatif à la certification des conducteurs de trains**

NOR : TRAT1235493A

Par arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche en date du 4 octobre 2012, les médecins et psychologues figurant dans la liste annexée sont agréés pendant une durée de cinq ans pour procéder à la certification des conducteurs de trains.

ANNEXE

Liste des médecins et psychologues

Médecin : Philippe FURTWENGLER.

Psychologues : Cyndie FAUDET, Nadège MADRANGES.